

Premiers financements européens sur les travaux de rénovation de logements sociaux énergivores pour lutter contre le réchauffement climatique

Grâce aux financements du Fonds européen de développement régional (FEDER), l'Europe accompagne depuis de nombreuses années le développement économique et social de l'Aquitaine.

Depuis 2007, l'Union européenne a soutenu en Aquitaine au titre du FEDER près de 600 projets liés à l'innovation et au développement durable, pour un montant total d'environ 150 M€. La valorisation du potentiel énergétique et environnemental de la région est un axe prioritaire qui bénéficie de 114 M€, soit 30 % de l'enveloppe FEDER pour 2007-2013.

L'objectif est double : d'une part cofinancer des projets visant à relever le défi climatique et énergétique, donc limitant au maximum les émissions de gaz à effet de serre ; d'autre part protéger et valoriser les atouts environnementaux de la région.

Fin 2010 s'achèvera le chantier de rénovation énergétique de deux résidences de Ciliopée Habitat (entreprise sociale pour l'habitat), soit 105 logements sociaux construits dans les années 1960 à Villeneuve-sur-Lot et Monsempron-Libos (Lot-et-Garonne). Jusque là relativement énergivores, avec une étiquette énergétique E, ces habitations afficheront désormais une consommation conforme aux normes en vigueur pour la construction neuve (étiquette C soit l'équivalent de la RT 2005*), soit une économie de 89 à 144 kWh/m² par an et par logement représentant une économie de 63 tonnes équivalent Pétrole par an.

Au-delà de la dimension environnementale, ces travaux permettront également un allègement significatif des charges de chauffage pour les locataires. Ainsi, d'importants travaux sont réalisés : isolation renforcée des combles, isolation par l'extérieur des façades et pignons, installation de menuiseries adaptées, mise en place d'un système de VMC et de chaudières à condensation.

Cette opération a pu voir le jour grâce à la volonté du maître d'ouvrage (Ciliopée Habitat) et au cofinancement du FEDER (226 240 € pour un coût éligible de 1 131 203 €) et de l'Etat.

15 millions d'euros de fonds européens mobilisés en Aquitaine

Il s'agit de la première opération aquitaine d'amélioration de logements sociaux que le FEDER subventionne suite à la modification du règlement européen approuvée en mai 2009, permettant le financement des travaux d'efficacité énergétique des logements existants à dimension sociale.

Pour contribuer à l'objectif de "facteur 4" du Grenelle de l'Environnement (diviser par quatre les émissions des gaz à effet de serre d'ici 2050), 15 millions d'euros de FEDER sont fléchés en Aquitaine sur ce type d'intervention pour les années 2010 à 2012. L'objectif est la rénovation de 4000 logements sociaux, avec pour mot d'ordre une incitation à renforcer les performances énergétiques, le financement FEDER étant gradué de 20 à 30 % des dépenses selon le niveau de performance atteint.

*Réglementation thermique 2005 des bâtiments confortables et performants

